



FPSU – 42,2 Mds F CFP
Fonds de protection sociale
universelle

FRPH – 5,8 Mds F CFP
Fonds de régulation du prix
des hydrocarbures



FSDE – 3,7 Mds F CFP
Fonds de solidarité dans le
domaine de l'électricité



FPPH – 1,6 Md F CFP
Fonds de péréquation du prix
des hydrocarbures



FIGD – 1,48 Md F CFP
Fonds d'investissement et de
garantie de la dette



FCTAI – 1,24 Md F CFP
Fonds de continuité
territoriale aérienne
interinsulaire



FPSS – 576,2 M F CFP
Fonds de prévention sanitaire
et sociale



FDTC – 169,6 M F CFP
Fonds pour le développement
du tourisme de croisière



FIPTH – 32,8 M F CFP
Fonds pour l'insertion
professionnelle des
travailleurs handicapés

Direction du budget et des finances de Polynésie française (DBF)

Bâtiments administratifs A1 et A2
rue du commandant Destremau

BP 97—98713 Papeete, Tahiti
Téléphone : (689) 40 46 80 55
E-mail : secretariat.dbf@administration.gov.pf



www.service-public.pf
www.presidence.pf

Présentation du compte administratif 2024

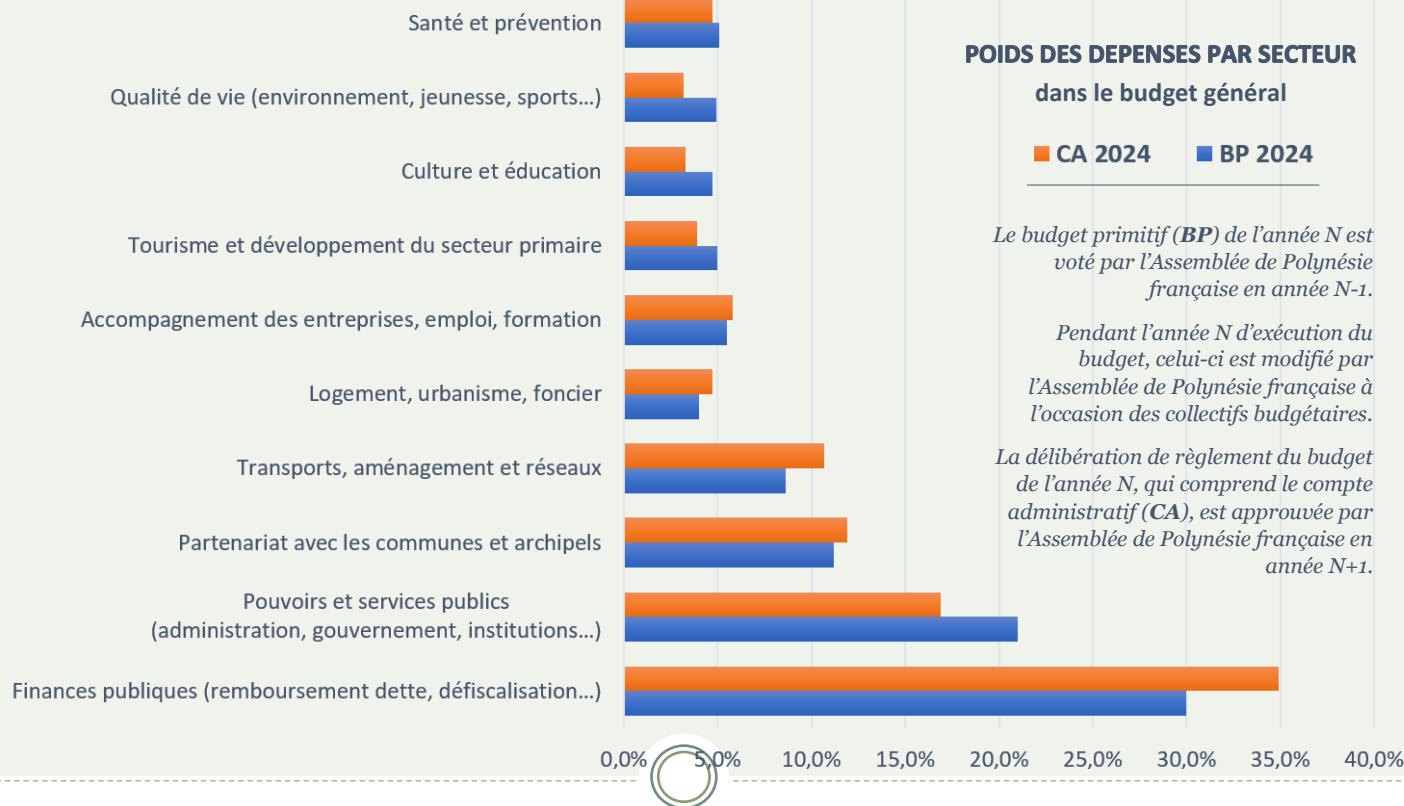


Publication # 04 - juillet 2025



Sources :

- Délibération n° 2025-60 APF du 26/06/2025
- Délibération n° 2025-61 APF du 26/06/2025
- Délibération n° 2025-63 APF du 26/06/2025
- Délibération n° 2025-64 APF du 26/06/2025



RÉSULTATS DE CLÔTURE DU BUDGET GÉNÉRAL 2024

Résultat de l'exécution 2024

	Dépenses	Recettes
Exécution (en milliards de F CFP)	252,1	238,9

⇒ Résultat budgétaire global = **-13,2 milliards F CFP**

Dont :

résultat de fonctionnement = 11,9 milliards F CFP

résultat d'investissement = - 25,1 milliards F CFP

+ Opérations non budgétaires (**136,9 millions F CFP**)

+ Autofinancement (**29,7 milliards F CFP**)

Résultat de l'exercice 2024

⇒ Résultat de l'exercice 2024 = **16,7 milliards F CFP**

Résultat cumulé au 31/12/2024

En ajoutant au résultat de l'exercice 2024 les résultats cumulés des années antérieures :

⇒ Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2024 = **45,5 milliards F CFP**

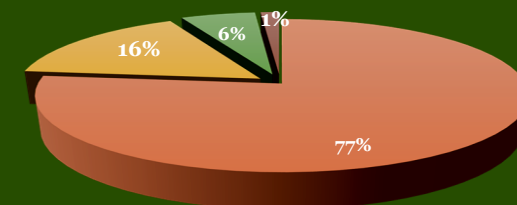
Réserves disponibles

Après financement des déficits de la section d'investissement :

⇒ Réserves disponibles pour les collectifs budgétaires 2025 = **18,8 milliards F CFP**

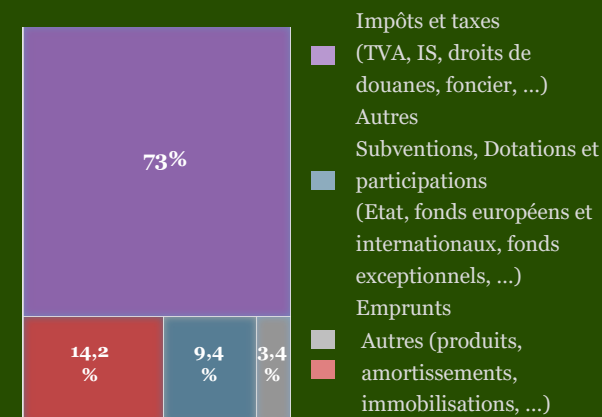
CHIFFRES CLÉS

Dépenses budgétaires exécutées



- Fonctionnement
- Investissement
- Annuité de la dette
- Opération de désendettement

Recettes budgétaires perçues



FOCUS : COMPTES « CAS »

Le compte d'affectation spéciale (CAS) est un compte dans lequel une dépense spécifique est couverte par une recette particulière.

En 2024, neuf CAS sur onze ont été provisionnés dans le budget de la Polynésie française. Ces comptes sont créés par vote de l'Assemblée de Polynésie française.

voir volet suivant (dépenses exécutées en 2024)->